

Comment déterminer la forme de crédit adaptée à votre investissement ?



Fiche d'information

But

En tant qu'entrepreneur ou titulaire de profession libérale, vous investissez dans des immobilisations corporelles et/ou incorporelles. Il se peut également que vous ayez besoin d'un fonds de roulement supplémentaire. Les questions ci-dessous vous aideront à cerner la forme de crédit la mieux adaptée à votre investissement.

Immobilisation incorporelle

Vous investissez dans le rachat d'un fonds de commerce ou d'un goodwill?

- Crédit d'investissement (durée standard: 5 à 7 ans à maximum 10 ans)

Vous investissez dans l'achat d'un logiciel?

- Financement ou crédit d'investissement (durée standard: 2 ans à maximum 4 ans)

Immobilisation corporelle

Vous investissez dans l'achat et/ou la construction (rénovation) d'un bien immobilier?

Quel sera la destination de ce bien?

- Bien destiné à la vente:

Si prix d'achat supérieur à 75.000 EUR:

- Ligne mixte (crédit de caisse – avance à terme fixe) ou crédit pont

Si prix d'achat inférieur à 75.000 EUR:

- Crédit de caisse ou crédit pont

- Destiné à une utilisation personnelle et/ou à la location?

Remboursement à l'aide des flux de trésorerie et/ou revenus locatifs disponibles et/ou futurs:

- Crédit d'investissement (durée standard: 15 ans à maximum 20 ans)

Remboursement sur la vente d'un autre bien immobilier:

- Crédit pont (durée maximale: 2 ans)

Vous investissez dans un ou plusieurs biens mobiliers, notamment dans du matériel roulant (voiture particulière, camionnette, camion) ou du matériel d'exploitation (machines, mobilier)?

- Si investissement inférieur à 120.000 EUR et période d'amortissement inférieure ou égale à 60 mois:
 - Financement sur maximum 60 mois
- Si investissement supérieur à 120.000 EUR et/ou période d'amortissement supérieure à 60 mois:
 - Crédit d'investissement (durée standard: 7 ans à maximum 10 ans)

Immobilisation financière

Vous souhaitez financer un rachat? Un rachat par actions?

- Crédit d'investissement (durée standard: 7 ans à maximum 10 ans, à l'exception du rachat d'office pour lequel une durée de 15 ans est possible)

Fonds de roulement

Vous avez besoin d'un fonds de roulement supplémentaire pour le financement de stocks et/ou de créances clients et/ou de remises fournisseurs?

- Besoin supérieur à 75.000 EUR:
 - Ligne mixte (crédit de caisse – avance à terme fixe)
- Besoin inférieur à 75.000 EUR:
 - Crédit de caisse ou crédit d'investissement

Vous avez besoin d'un fonds de roulement supplémentaire pour le financement de primes de fin d'année et/ou de pécules de vacances?

- financement (durée: maximum 12 mois)
- Vous avez besoin d'un financement pour vos versements anticipés d'impôts?
 - Versements anticipés d'impôts (durée: maximum 12 mois)

Vous trouverez les modalités de chaque forme de crédit sur:

https://www.banquevanbreda.be/publications/informatie_en_voorwaarden/

Une plainte à déposer ou une suggestion à formuler?

Contactez le service de médiation de la Banque Van Breda par e-mail à

satisfactionclientele@banquevanbreda.be ou par téléphone au 0800 93 004. Au besoin, vous pouvez faire appel au service de médiation du secteur financier. Pour plus d'infos, consultez: www.ombudsfin.be